

CREDENDO A MIS EN PLACE LE CREDENDO GREEN PACKAGE AFIN D'ENCOURAGER LES ENTREPRISES À FAIRE FACE AUX **DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**, DE LA **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** ET DE LA **DURABILITÉ**.

Qu'est-ce que le Credendo Green Package ?

Le Credendo Green Package est la traduction, dans sa politique commerciale, des engagements volontaristes pris par Credendo de faire du soutien public des exportations un levier-clé dans la lutte contre le changement climatique.

Plus qu'une ambition, c'est un véritable « big bang » dont l'objectif est d'aligner les stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre et les politiques de soutien public aux exportations. De quoi apporter une contribution significative à la lutte contre le changement climatique.

Que propose Credendo à l'exportateur ?

Très concrètement, le Credendo Green Package est un condensé des conditions les plus intéressantes et les plus avantageuses de Credendo, revues à la hausse ! Ce qui signifie un soutien considérable aux projets durables, respectueux du climat et de l'environnement.

Afin d'accélérer la transition environnementale et de la rendre durable, le Credendo Green Package regroupe une série d'incitants visant à soutenir les projets et les entreprises qui ont un impact positif sur l'environnement.

Les principaux incitants sont un abaissement des seuils pour le contenu belge d'une transaction (seuil minimum de 20 %), une quotité garantie plus élevée (98 %), un élargissement aux transactions nationales présentant un potentiel à l'exportation, une plus grande participation de Credendo dans les garanties financières (jusqu'à 80 %), une augmentation des ressources pour le financement propre des transactions avec une augmentation des montants maximums (jusqu'à 15 millions EUR) et un allongement des délais de remboursement (jusqu'à 10 ans), ainsi qu'une communication positive active sur les projets verts.

Qu'est-ce qu'un « projet vert » ?

Credendo entend par « projets verts », des projets qui contribuent directement ou indirectement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, à la diminution de la vulnérabilité des systèmes humains et naturels face au changement climatique, ou à la durabilité environnementale (par le biais, par exemple, de la réduction des déchets, de l'économie circulaire, de projets relatifs à l'eau potable).

À noter que des projets peuvent être pris en compte dans leur intégralité, mais pas que : il est également possible de bénéficier des conditions du Credendo Green Package lorsque vous ne contribuez, comme sous-traitant, qu'à une partie d'un projet plus conséquent.

Quelle nouveauté apporte le Credendo Green Package ?

Le projet à vocation internationale doit avoir un ancrage belge, mais une nouveauté est l'accès à une couverture pour des transactions domestiques pour autant qu'elles soient vertes et présentent un potentiel à l'exportation dans le futur.

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Pour qu'une transaction soit éligible au soutien de Credendo, elle doit remplir 3 conditions cumulatives : premièrement, contribuer positivement à un objectif environnemental, soit à travers la transaction visée, soit à travers le projet (dans lequel elle s'intègre) dans sa globalité. Deuxièmement, respecter le principe de précaution en ne représentant aucun dommage significatif sur le plan environnemental ou social et enfin, troisièmement, respecter les principes de bonne gouvernance (plus particulièrement en matière de respect du droit du travail, des droits humains, etc.) tels que définis par les institutions internationales comme l'ONU, l'OCDE, etc.

LA CREDENDO GREEN LIST

Credendo a établi sa propre classification : une liste de produits, d'activités et de transactions éligibles au Credendo Green Package et à ses avantages. Cette liste spécifique est inspirée des normes IFC, de la taxonomie européenne et des meilleures pratiques internationales identifiées par Credendo comme contribuant à l'**atténuation du changement climatique** de manière directe ou indirecte, à d'**autres activités liées à la durabilité environnementale** ou à l'**adaptation au changement climatique**.

| | |
|---|---|
| Atténuation directe | Énergies renouvelables Réduction de la production de carbone et production d'énergie efficace Efficacité énergétique Agriculture, foresterie et utilisation des terres Réduction des émissions de gaz à effet de serre non énergétiques Déchets et eaux usées Transport Autres activités |
| Atténuation indirecte | Produits relatifs au climat Services de consultance Activités habilitantes |
| Activités liées à la durabilité environnementale | Biodiversité Atténuation de la pollution Économie circulaire Eau potable |
| Adaptation | Transactions qui contribuent à réduire la vulnérabilité des systèmes humains et naturels aux effets du changement climatique et aux risques liés à la variabilité du climat en maintenant ou en augmentant leur capacité d'adaptation et leur résilience. |

LE CREDENDO GREEN LABEL



Pour plus d'informations
E solutions@credendo.com
T +32 2 788 87 76
www.credendo.com

La dénomination Credendo renvoie à Credendo – Export Credit Agency, l'agence de crédit à l'exportation publique belge créée en 1939. Elle opère avec la garantie de l'État et dispose d'un rating AA de S&P Global.